

ROYAUME DU MAROC

WILAYA DU GRAND CASABLANCA
PREFECTURE DE CASABLANCA
PROVINCE DE NOUACER
COMMUNE DE BOUSKOURA

Maître d'Ouvrage :
FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA



REALISATION DESTRAVAUX DE RAVALEMENT DES FACADES DE LA RESIDENCE DE L'ECOLE CENTRALE CASABLANCA

CONSULTATION N°01072026

REPONSE AU PLUSTARD LE 22/07/2026

FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA

Ville verte Bouskoura

Tél 05 22 49 35 00 Fax 05 22 49 35 20

Table des matières

.....	1
I. GÉNÉRALITÉS	3
1.1. Introduction	3
1.2. Visite des lieux.....	3
1.3. Lieu de réalisation.....	3
1.4. Délai d'exécution	3
1.5. Normes	3
1.6. Critères de sélection du Prestataire.....	3
1.7. Responsabilités du Prestataire	3
1.8. Révisions du Cahier des Charges.....	3
1.9. Emplacement mobilier et/ou équipements	3
1.10. Protection du mobilier et/ou équipements.....	4
1.11. Malfaçons	4
1.12. Évacuation	4
II. DESCRIPTION DESTRAVAUX	4
III. PIECES A FOURNIR	5
V. ANNEXES	5
4.1. Bordereau des prix.....	5
4.2. Modèle attestation de visite des lieux	6

I. GÉNÉRALITÉS

1.1. Introduction

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les spécifications et les exigences relatives aux travaux de ravalement des façades à réaliser dans la résidence de l'Ecole Centrale Casablanca.

Les travaux de ravalement des façades sont essentiels pour améliorer l'esthétique, la protection et la durabilité des façades. Il est attendu que le Prestataire exécute ces travaux conformément aux normes de qualité les plus élevées, en respectant les spécifications et les délais convenus.

1.2. Visite des lieux

Le prestataire devra se rendre sur les lieux afin de prendre connaissance des espaces concernées par les travaux et la nature des opérations à réaliser. Cette visite devra être effectuée au plus tard le **mardi 21 juillet 2026**.

De ce fait, le prestataire doit prendre connaissance de la nature des ouvrages en place y compris les parties concernées par les travaux et des précautions à prendre avant et en cours des travaux.

Aucune réclamation ne sera admise dans ce sens.

1.3. Lieu de réalisation

ECOLE CENTRALE CASABLANCA – Ville Verte- Bouskoura- MAROC

1.4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 30 jours à compter de la date de notification du début des travaux.

1.5. Normes

Les travaux objet du présent cahier des charges devront être conformes aux norme et règlement en vigueur au moment de l'exécution.

1.6. Critères de sélection du Prestataire

Le choix du prestataire sera basé sur l'expérience, le coût et la conformité aux normes.

1.7. Responsabilités du Prestataire

Le prestataire est responsable de fournir tous les équipements, matériaux et main-d'œuvre nécessaires, ainsi que de garantir la sécurité.

1.8. Révisions du Cahier des Charges

Toute modification du cahier des charges doit être soumise à une demande formelle et doit être approuvée par écrit avant sa mise en œuvre.

1.9. Emplacement mobilier et/ou équipements

Le prestataire assure toutes les sujétions de déplacement du mobilier et les divers équipements existants, avant la réalisation des travaux.

1.10. Protection du mobilier et/ou équipements

Le Prestataire est chargé de mettre en place des protections pour objectifs de réduire au maximum la poussière et les éclaboussures de peinture.

Un nettoyage minutieux fin des travaux est prévu.

1.11. Malfaçons

Si des malfaçons devraient être décelées, les ouvrages seraient refaits aux frais du Prestataire.

1.12. Évacuation

Tous les déchets seront évacués par le Prestataire.

II. DESCRIPTION DESTRAVAUX

Les bâtiments concernés sont constitués de pavillons en R+3 présentant deux teintes de finition (blanc sur la majorité des façades et gris au niveau des acrotères et terrasses).

Les prestations comprennent l'ensemble des travaux nécessaires à la remise en état des façades extérieures afin de restaurer leur aspect, leur durabilité et leur protection contre les agressions climatiques.

Préparation et traitement des supports :

- Diagnostic et traitement des désordres apparents.
- Reprise des fissures, épaufrures, décollements et autres dégradations des enduits.
- Rebouchage des perforations, réfection ponctuelle des joints et remise en état des parties altérées.
- Nettoyage, décapage, brossage et élimination des parties non adhérentes.
- Préparation des supports par tout procédé adapté garantissant une parfaite adhérence du revêtement de finition.

Remise en état des façades :

- Réalisation de l'ensemble des couches nécessaires conformément aux prescriptions du fabricant.
- Respect des teintes existantes ou de celles définies par la Maîtrise d'Ouvrage.

Prestations complémentaires :

- Protection des menuiseries, vitrages, équipements, sols et espaces verts durant toute la durée des travaux.
- Fourniture, montage, entretien et démontage des échafaudages et de tous les moyens d'accès conformes à la réglementation en vigueur.
- Nettoyage complet des zones d'intervention et évacuation des déchets en fin de chantier.

Contraintes d'exécution :

- Les travaux devront être réalisés en site occupé, sans perturber le fonctionnement normal de la résidence, en prenant toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des occupants et la continuité des activités.

Mode de mesurage :

L'ouvrage est payé au mètre carré de façade effectivement traité, mesuré suivant les surfaces réelles exécutées, toutes fournitures, préparations, protections, moyens d'accès, main-d'œuvre, nettoyage et toutes sujétions d'exécution compris.

III. PIECES A FOURNIR

Le Prestataire devra fournir :

- Un bordereau des prix pour réaliser la prestation (selon le modèle en annexe)
- Attestation de visite des lieux (selon le modèle en annexe)

V. ANNEXES

4.1. Bordereau des prix

Bordereau estimatif des prix					
N°	Description des ouvrages	Unité	Qté	Prix U HT	Total HT
I	Travaux de ravalement des façades de la résidence (conforme à l'art. II. Description des travaux)	M²	6750		
				TOTAL HT	
				TVA (20%)	
				TOTAL TTC	

4.2. Modèle attestation de visite des lieux

Objet : Consultation restreinte n°01072026

M....., représentant de la Fondation Ecole Centrale Casablanca « FECC »,
sise Ville Verte – Bouskoura, certifie que

(Nom et Qualité) de la société :

- Raison sociale :
- N° RC :
- Adresse du siège social :

S'est présenté(e) le/ 07 / 2026 à _____ pour visiter les lieux d'exécution des prestations concernant
l'appel d'offres cité en objet et relatif à « **Réalisation des travaux de ravalement des façades de la résidence, sur
le campus de la FECC à Bouskoura – Ville verte** ».

Prénom NOM

FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA

Qualité & Signature